

5687  
—  
130

Stejaert

Bruges.

Bruxelles, le 22 octobre 1926.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 octobre, par laquelle vous me faites savoir que vous avez sollicité la place de directeur de l'École des Beaux-Arts de Bruges.

Tout en rendant hommage à votre activité artistique, je regrette de ne pouvoir vous être utile en cette circonstance, car cet emploi me paraît de telle nature qu'il serait difficile de ne point l'accorder à une personnalité artistique de grand renom, soit un peintre, soit un sculpteur, soit un architecte. Je suis d'avis que mon intervention serait, dans ces conditions, sans aucun résultat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Steyaert

Boulevard Guido Gezelle, 49,

Bruges.

le 22 Octobre 1926

49 Boulevard  
Guido Gezelle  
Bruges.

Monsieur  
le Conservateur en Chef.

Je prends la respectueuse liberté  
de me rappeler à vos bons souvenirs  
et de solliciter de votre bienveillance  
un mot de recommandation pour le  
Collège des Bourgeois et Échevins de  
Bruges auquel j'ai eu l'honneur de sol-  
liciter la place de Directeur de l'École des  
Beaux arts de cette ville.

Comme vous le savez, ma grande  
préoccupation a toujours été d'insculper  
le goût de l'art, dans l'esprit de la  
fortune, afin de procurer à ceux-ci un  
peu de bien être et de bonheur intime.  
C'est du reste dans ce but que j'avais  
fondé à Bruxelles, l'œuvre de l'éducation  
artistique de l'ouvrier, et que j'ai organisé  
à part les conférences que j'ai données dans  
des milieux de travailleurs, ainsi qu'au  
Palais Mondial, des causeries promenant  
dans les divers quartiers de Bruxelles.

Il est fort surprenant par cette entre-  
prise, que bien à regret je me suis vu obligé  
d'abandonner, j'ai dû, par ordre du Ministère

prendre un repos nécessaire. C'est donc  
la raison pour laquelle j'habite actuelle-  
ment à Bruzel d'où je suis originaire et  
où jadis j'ai aussi tant lutté pour la so-  
cialisation de l'art.

Si donc Monsieur, il vous plaisait  
de m'accorder la faveur demandée, je  
vous serais des plus reconnaissant. Et si  
d'autre part par nomination aux fonc-  
tions dont il est question plus haut, je  
pourrais réaliser mes projets, vous auriez  
aussy contribué à reconstituer ici la  
belle oeuvre si nécessaire à l'époque  
difficile que nous traversons.

En attendant l'honneur de votre  
réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma considération distin-  
guée.

L. Steyaert

à Monsieur  
Fierens Gevaert  
Conservateur en Chef  
des Musées Royaux.  
Bruxelles.

Membre de l'Académie Royale  
des arts du Palais National  
des Foyers de l'Arme  
du Comité d'Honneur  
des veuves et veuves de  
guerre.  
Membre protecteur  
du Foyer des orphelins  
ancien fondateur et Pré-  
sident du Cercle d'étude  
La Ruche, Schaerbeek.  
etc.

# NOTES D'ART

—o—

## A l'Exposition des Arts appliqués.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Louis Steyaert a donné dimanche une conférence particulièrement intéressante sur „Les arts appliqués”. Nos lecteurs connaissent sa haute compétence en la matière par la suite de ses articles que nous avons publiés dans nos colonnes. Les nombreux auditeurs de la causerie qu'il donna dimanche furent frappés de la clarté de l'exposé qu'il fit d'une question qui lui tient tant à cœur.

M. Steyaert ne comprend pas qu'on puisse admettre la théorie de „l'art pour l'art”. A son sens l'art ne peut pas se concevoir si on ne lui assigne pas un but social qui réside dans son essence même. Pour lui, „l'art c'est l'esprit divin dont on anime la matière”.

L'art doit avoir une influence bienfaisante sur les foules. „Si donc nous nous efforçons à comprendre et à faire apprécier l'art, nous visons à nous rendre meilleurs et à élever la moralité de nos semblables”. C'est pourquoi le conférencier ne voit pas apparaître de limite bien déterminé entre ce qu'on est convenu d'appeler l'art pur et l'art appliqué. Il n'y en a pas, de limite. L'art est un et on peut dire qu'il est toujours appliqué puisqu'il a toujours un but social, un but humain.

Mais pour que cette mission supérieure de l'artiste puisse être remplie, il importe „qu'avant tout, la masse soit éduquée; à cette condition seule, l'artiste pourra influencer favorablement sur la société.” C'est en raccourci, la thèse développée longuement dans la suite d'articles publiés sous la signature de M. Steyaert par le „Journal de Bruges”. Cette thèse lui est propre et il ne se fait pas faute d'y insister.

Il s'élève aussi avec véhémence contre les productions d'un soi-disant art appliqué qui n'ont avec l'art qu'un rapport bien lointain. Il appelle de tous ses vœux le retour d'une ère semblable à celle des temps révolus où les moindres objets d'usage familial, domestique, avaient un caractère qui en faisait la valeur.

Et il termine par un acte de foi en l'avenir. „Car, nous le répétons, c'est par une diffusion méthodique des arts appliqués que l'art influera sur la masse et pourra arriver au relèvement moral de la société actuelle”.

L'auditoire, composé de personnalités du monde brugeois et surtout d'artistes et d'amateurs éclairés, a fait à l'orateur, à l'issue de cette intéressante causerie, un succès chaleureux. — BENEDICT.

taine de dessins de dentelles. Ces dessins, dont beaucoup sont faits à grandeur d'exécution, constituent une collection quasi-complète de tous les points différents et des genres divers de dentelles. M. Steyart, dont la compétence en la matière se double d'une érudition rare, a voulu faire don de cette collection à un musée de Bruxelles. Il a été amené à renoncer à cette généreuse initiative devant les difficultés administratives qui ont contrariés son projet. Il s'en montre fort marri et il est certain que tous les artistes le regretteront. D'autant plus que des offres d'achat lui sont faites à l'heure qu'il est, concernant cette collection. Il s'ensuit que cet ensemble unique que son propriétaire mettait gratuitement à la disposition de l'un de nos musées, lui sera vraisemblablement acheté par l'étranger et ira enrichir les collections d'art d'une autre nation. On peut et l'on doit le regretter au point de vue belge.

M. Steyart présente aussi des chefs-d'œuvres de l'art de la dentelle. Ceux-ci sont exposés, à leur place, dans les ensembles d'ameublements dont nous avons parlé déjà. Il y a, entre autres choses, un couvre-lit tout simplement admirable. A remarquer aussi les dessins et compositions décoratives de notre collaborateur.

### **Chambre de Commerce de Bruxelles**

Bruxelles, le 22 septembre 1926.

Monsieur le Président de la Chambre  
Syndicale des Tapissiers-Garnisseurs  
à Bruxelles,

Le comité de la Croix-Rouge de Belgique nous a fait savoir qu'il a cru satisfaire au vœu de votre Chambre Syndicale en attribuant à un commerçant sinistré de Seraing, les 1618 francs de votre souscription.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Chambre de Commerce,

*Du Journal de Bruges.*

### **A l'Exposition des Industries d'art**

A tout seigneur, tout honneur. Nous n'avons que trop tardé avant de signaler à nos lecteurs l'envoi considérable et si intéressant de M. L. Steyart. Il s'agit d'un ensemble remarquable, tant par sa valeur artistique que par sa portée décorative, d'une soixan-